

MICROFICHE ETABLIE A PARTIR DE
L'UNITE DOCUMENTAIRE
N

جديدة منجزة حسب الوثيقة
رقم:

9 3

5 6 8

ROYAUME DU MAROC

المملكة المغربية

المركز الوطني للوثائق
CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION

SERVICE DE REPROGRAPHIE
ET IMPRIMERIE

B.P 826 RABAT



مصلحة الطباعة والتصوير
ص.ب 826 الرباط

F

1

93-0568

PRESENTATION DE LA SOCIETE DE CAUTION MUTUELLE

DENOMINATION

Société de Caution Mutuelle des Exploitants de taxis de Casablanca "SOCMET".

DATE DE CREATION

8 Octobre 1984.

FORME JURIDIQUE

Société Anonyme au capital variable.

Handwritten notes in a box, including the number 93.0568 and some illegible text.

CAPITAL SOCIAL

109.100 DHS représentant 1.091 Actions réparties entre 1.076 sociétaires.

OBJET DE LA SOCIETE

La Société a pour objet de satisfaire avec le concours exclusif de la Banque Populaire de Casablanca :

- 1°) Principalement les besoins de crédits de ses sociétaires qui leur sont nécessaires tant en raison de leur activité professionnelle, qu'à l'occasion de leurs besoins personnels, au moyen d'un cautionnement de bonne fin.
- 2°) Accessoirement, de satisfaire les besoins de placement de l'épargne de ses sociétaires et plus généralement de leur faciliter l'obtention de tout service de nature à contribuer au développement de leur activité.

ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

La Société est administrée par un Conseil d'Administration de 5 Membres au moins et de 12 au plus, élus par l'Assemblée Générale Ordinaire au scrutin secret.

La durée du mandat des Administrateurs est fixée à 3 ans.

.../...

FONDS COLLECTIF DE GARANTIE

Il a été créé un fonds de garantie ayant pour objet de renforcer les disponibilités financières de la Société et destiné à couvrir les engagements contractés par la Société.

Le Fonds est alimenté notamment par la contribution de chaque sociétaire bénéficiant de l'intervention de la Société.

Cette contribution est calculée de la manière suivante :

- 1ère partie : Un montant forfaitaire fixé à 200 DHS par tranche entière de 10.000 DHS du montant de la garantie.
 - 2ème partie : Un montant représentant une ristourne d'intérêt sur le taux global équivalent à 0,50 %. Cette ristourne est prélevée sur le montant de chaque échéance de remboursement du crédit.
-

BORDEREAU DE SAISIE

C.N.D

MAROC



ISN	
NONAT A 110	
NAC A 090	33-0568
CODBI A 121	
COTRA A 122	

TYPREL A 141	T	G	S	R
NOAP A 142				
NAGAP A 143				

NIVUD A 131	A	M	C	NIVBO A 132	M	C	S
----------------	---	---	---	----------------	---	---	---

CODUD	
INDEX A 010	
NAME A 020	FRUIT

STATUT A 150	C	D	PAYS PROD. A 160	14	TYPE BIBL. A 171	0
-----------------	---	---	------------------------	----	------------------------	---

INDICATEURS BIBLIOGRA- PHIQUES	REUNION	DICTIONNAIRE	DONNEES NUMERIQUES	THESE	TEXTE LEGISLATIF	BIBLIOGRAPHIE	CARTES (INCLUDES)	RESUME	NON CONVEN- TIONNEL	REVUE
A 172	K	L	N	U	W	Z	Y	E	V	R

UNITE DOCUMENTAIRE (A/M/C)	A 210 AUTEUR ET AFFIL	
	A 220 COLLEC- TIVITE AUTEUR	Le Groupement professionnel des banques du Maroc Blanca/111
	A 230 TITRE UD	Présentations de la société de caution nouvelle
	A 240 A 250	TITRES TRADUITS Utiliser le bordereau 2 : données complémentaires

SOURCE : DOCUMENT GENERIQUE (M/C/S)	A 310 AUTEUR	
	A 320 COLLEC- TIVITE AUTEUR	Association Internationale des universités et centres de études des capitales et réseaux parliementaire ou autre ensemble francophones
	A 330 TITRE DOCUM GENER	Colloque International transports urbains
	A 340	TITRE GENERIQUE . . . utiliser le bordereau 2 : données complémentaires
	A 410 TITRE PUBLIC EN SERIE	
A 420 VOLNUM		A 430 ISSN

NOTES D'INDEXATION

DATIN D 100	1993-11-02
DATSA D 110	
DATMI D 120	

--

A 640 LGEUD	Fr	A 660 LANRES	
A 611 NEDIT	AIME		
A 612 VEDIT	Casablanca	A 613 CPEDI	Y: A -:-
A 620 DATE	1988	A 630 ANNEE	1:9:8:8
A 641 COLLP	D.P.	A 642 COLLN	
A 650 NODOC			
A 660 ISBN		A 670 EDITN	
A 711 REUNN	colloque International: transports urbains		
A 712 REUNV	Casablanca	A 713 REUNV	H/A
		A 714 REUND	1988-08-88 Xmas
A 720 THESE			
A 730 A 740	Brevet : utiliser le bordereau 2 : "Données complémentaires" Projet		
A 810 DISPO		A 820 NOTES	

ZONES B ET C

B 110 ISO COGEO	;	;	;	;	-	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;
--------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

B 120 à B 170 : utiliser le Bordereau 2

B 210 - DESC:

(C AUTONOMIE MUTUELLE) / ENTREPRISES

B 320 - RESUM

MAROC - Codes spécifiques

C 410 GEO	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;
C 420 GLG	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;
C 430 HYL	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;
C 440 STR	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;
C 450 BOT	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;
C 460 QHR	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;
C 470 OFF	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;
C 480 STAT	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;	;

93-12-0 93 056

FIN

النهاية

6

مشاهد

VUES